



LE BRAS Eugène

Naissance : 4 avril 1921 - Brest (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944

Résistance : [Groupe Action Directe](#), [D.F](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 20 janvier 2015 - Brest (29)

Eugène Michel Noël Le Bras est deuxième des quatre enfants d'une femme au foyer et d'un entrepreneur de plomberie & zingage. Dans l'optique de prendre la suite de son père et grand-père, Eugène Le Bras se forme avant d'intégrer l'entreprise familiale, dont les locaux sont situés au 55 bis rue Yves Collet à Brest. En 1938, les enfants deviennent orphelins après le décès de leur père en avril, semble-t-il à cause de séquelles de la Guerre 1914-1948, et de leur mère en octobre, à cause de la tuberculose. Eugène Le Bras est alors pris en charge par sa grand-mère maternelle tandis que les filles sont prises en charge par le côté paternel. Eugène Le Bras réside au 22 rue Kergorju et à l'approche des Allemands de Brest en 1940, il semble décider à s'embarquer sur un navire. En voulant aller chercher des cousines, il loupe le départ.

Sous l'occupation allemande à Brest, lors des alertes aériennes, Eugène Le Bras se rend à l'abri de l'école située rue de la République pour se protéger des bombes anglaises. C'est là qu'il fait la rencontre de celle qui devient sa future femme. Eugène Le Bras épouse Thérèse Garo (1920-2015), le 4 décembre 1942 à Brest et de cette union naissent deux fils ; Michel en 1943 et après-guerre Alain, en 1946.

En janvier 1944, recruté par [Georges Dauriac](#), il intègre la résistance au sein du groupe [Action Directe](#), corps-franc du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#). Il met alors son magasin à disposition des résistants pour servir de *boîte aux lettres*. Il participe à la diffusion du journal clandestin du mouvement. Eugène participe aussi à l'établissement de faux papiers, il réalise également des plans de casernes et fournit de l'essence aux résistants.

Le 30 mars 1944, Eugène Le Bras est arrêté pour trafic de faux ausweis au profit de la résistance. Lors de l'arrestation, les allemands trouvent chez lui une liste de noms de résistants du groupe [Action Directe](#) ainsi que plusieurs photos.

Interné à la prison de Pontaniou, puis à Rennes, il est jugé et condamné à une peine d'internement. Eugène Le Bras est alors déporté. Il quitte la France par Belfort à bord d'un convoi ferroviaire, dans lequel se trouve un autre résistant du groupe [Action Directe](#) : [Claude Gandin](#).

Résistants de l'arrondissement de Brest arrivant au K.L Natzweiler le 26 août 1944 :

- [CORRE Yves](#) (Dachau, Allach et Melk) □
- [GANDIN Claude](#) (Dachau et Allach) □
- LE BRAS Eugène
- [LE GALL Jean](#) (Dachau et Flossenbürg) □

- [LUSVEN Joseph](#) (Dachau, Neuengamme et Meppen-Versen) □
- [MOAL Léon](#) (Dachau et Neuengamme) □
- [MOUDEN Joseph](#) (Dachau et Neuengamme) □
- [PELLENNEC Yves](#) (Dachau, Allach, Neuengamme, Ladelund, Meppen-Versen et Sandbostel)
- [PROVOSTIC Henri](#) (Dachau et Melk) □
- [RIOU Jean](#) (Dachau) □

Au camp du Struthof (KL Natzweiler), ils n'y restent que peu de temps. Assez pour que l'on leur attribue un matricule, le 23896 pour [Claude](#) et le 23893 pour [Eugène](#). Au 31 août, l'évacuation générale du camp est ordonnée. Tous les déportés sont transférés entre le 1er et 4 septembre vers Dachau. Ils y passent une journée avant d'être de nouveau transférés vers le camp d'Allach, situé à 8 kilomètres de Dachau. Eugène Le Bras connaîtra ensuite les camps d'Haslach et Dautmergen. Libéré par l'avance des Alliés le 22 avril, il est rapatrié en France le 30 avril 1945.

Pour son action dans la résistance, il reçoit les distinctions suivantes :

- Chevalier de la Légion d'Honneur (1984)
- Médaille de la Résistance (1946)
- Médaille Militaire
- Croix de Guerre 1939-1945, avec Palme
- Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 (1960)

Après guerre, il reprend son activité de plomberie à Brest, avant de partir à Caen dans les années 1950. Il déménagera ensuite plusieurs fois avant de revenir à Brest pour ses vieux jours dans les années 1990. Lors du cinquantième anniversaire de la Libération, il brûle chez lui son uniforme de déporté qu'il avait gardé en souvenir.

La sépulture d'Eugène Le Bras se trouve dans le cimetière de Saint-Martin à Brest [Carré 22, Rang 5, Tombe 15]

Publiée le vendredi 18 octobre 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Famille Le Bras, iconographie, témoignages et documents personnels (2022).
- Archives municipales de Brest, registres d'état civil ([1E264](#) et [2E_189_055](#)), fonds *F.N.D.I.R.P* (87S) et *Défense de la France* (51S).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 16).
- Ordre de la Libération, mémoire de proposition de décoration, aimablement transmis par Mathieu Blanchard (2023) et registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 13/10/1946](#)).
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés arrivés le 26 août 1944 en provenance de Belfort ([I.273](#)).
- PICHAVANT René, *Clandestins d'Iroise*, Tome 4, éditions Morgane, 1988.
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture d'[Eugène Le Bras](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 347616](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel de déporté d'Eugène Le Bras ([AC 21 P 588375](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Monique Herrou pour l'aide à la rédaction de cette fiche.